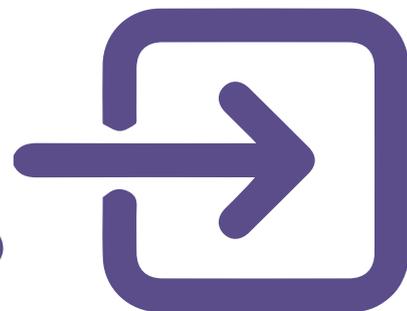


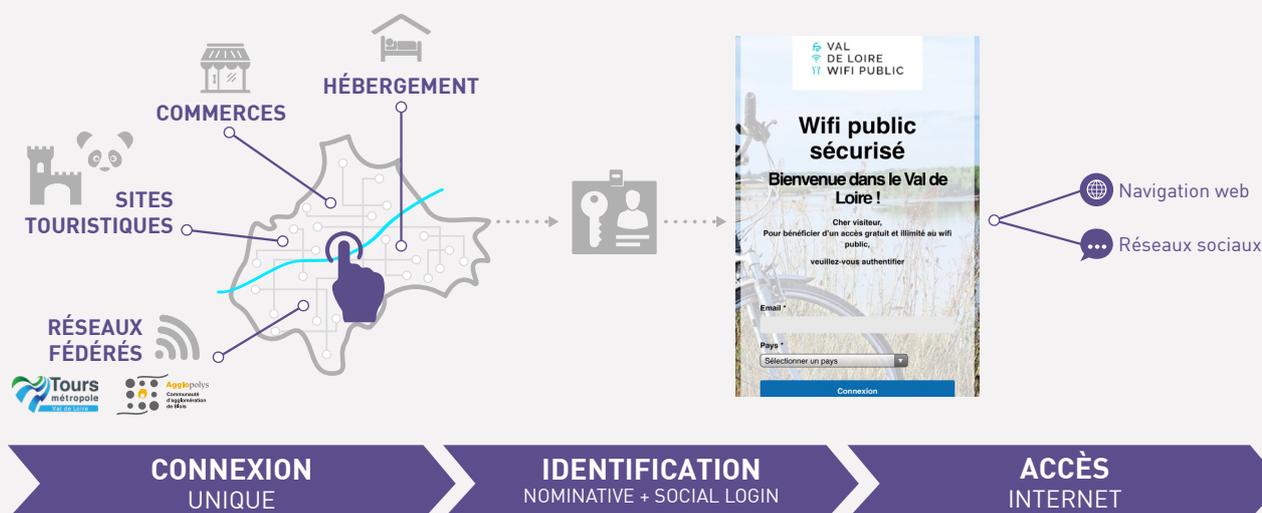
Val de Loire wifi public sur mon territoire, **POUR QUOI FAIRE ?**



Val de Loire wifi public apporte un service aux multiples atouts :

Une connexion unique pour les visiteurs sur les territoires d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher

Une fois qu'il se sera identifié sur le portail de Val de Loire wifi public, l'utilisateur est automatiquement reconnecté à chaque fois que le signal de Val de Loire wifi public est présent.



Un retour d'information sur le parcours des visiteurs sur nos territoires grâce au recueil de données

Les bornes collectent des données sur l'itinérance de nos touristes.

Ces données sont traitées pour être anonymisées et restituées sous forme de tableau de bord permettant de fournir des indicateurs clés : répartition de la fréquentation par jour, temps de séjour, parcours sur le territoire, points d'attractivité...

Ces données permettent d'identifier des gisements de développement économique.

Chaque financeur (Régions, Départements, Communautés de communes, gestionnaires de site) disposera de ses propres tableaux de bord.

Un service de téléphonie en wifi

Notre territoire connaît encore des zones blanches où il est difficile d'utiliser son téléphone mobile pour passer des appels. Les smartphones comportent une fonctionnalité "appels sur wifi" permettant de téléphoner grâce au wifi, et qui pourra donc être utilisée grâce au réseau Val de Loire wifi public

La première brique du territoire intelligent, le projet Smart Val de Loire

L'infrastructure wifi constitue la base d'un territoire connecté, et favorise le développement de nouveaux services et usages.

Quels sont les sites qui vont être équipés ?

6 catégories de sites ont été identifiées pour implanter Val de Loire wifi public :

1. Petit site touristique

- Sites touristiques de 5 000 à 10 000 visiteurs
- Offices de tourisme (y compris bureau d'information touristique)
- Aires de Camping-Car
- Caves touristiques et maisons des vins
- Gîtes de groupes
- golfs

2. Moyen site touristique

- Sites touristiques de 10 000 à 50 000 visiteurs

3. Grand site touristique

- Sites touristiques de plus de 50 000 visiteurs

4. Cœur de Ville Touristique

- Communes ayant un site de plus de 5 000 visiteurs.
- Communes disposant du label Ville d'art et d'histoire ou classé tourisme.
- Communes accueillant des spectacles ou manifestations qui reçoivent plus de 10 000 visiteurs.
- Communes proposant des visites de villes ou de villages.

5. Hôtellerie de plein air

- Hôtellerie de plein air de 3 étoiles avec :
- + de 75 emplacements 4 étoiles/5 étoiles)
- villages vacances et résidences de tourisme (ceux classés uniquement - classement national Atout France)

6. Hébergements meublés & chambres d'hôtes

- Meublés et chambres d'hôtes (uniquement si classés ou labellisés)
- hôtels (classement + 2 étoiles et +)

Les activités touristiques non répertoriées peuvent également s'équiper en bénéficiant des prix du marché.

Process

Le SMO Val de Loire Numérique recueille la demande des sites : si le site entre dans une des catégories ciblées, il optimise le coût de son installation grâce aux prix du marché et à la recherche de financement. En effet, certains sites ont été identifiés comme prioritaires par les collectivités et bénéficient à ce titre de subventions. Le SMO Val de Loire Numérique fait office de guichet unique et va chercher les subventions pour le compte du gestionnaire de site.

